

Un débat citoyen sur le thème de la fiscalité

Saint-Renan — Samedi, la question de la fiscalité et de la dépense publique était au cœur du Grand débat national. Soixante personnes intéressées ont fait le déplacement pour échanger.

Samedi après-midi, une soixantaine de personnes étaient rassemblées à l'espace Racine, à l'initiative de Didier Le Gac, député de la 3^e circonscription de Brest rural, pour participer à un débat citoyen sur le thème de la fiscalité et de la dépense publique. Les maires du canton et Graziella Melchior, députée de la 5^e circonscription à Landivisiau, étaient présents.

« Exprimer ce qu'on pense »

« J'ai hésité avant d'organiser ce genre de débat mais, après en avoir parlé avec des responsables locaux et des maires du territoire, j'ai pris l'initiative d'en organiser un. Ce n'est pas un débat entre le député et les personnes présentes. Chacun, sur la base du questionnaire du Grand débat national, va pouvoir exprimer ce qu'il pense et ce qu'il voudrait voir mettre en œuvre. Le Président étudiera ensuite toutes les remontées et des mesures seront prises », a expliqué Didier Le Gac. D'autres réunions sont prévues à Ploudalmézeau, Plourin et Plougonvelin sur des thèmes différents.

Pour animer la réunion, Didier Le Gac a fait appel à un journaliste audiovisuel confirmé, Jean-Louis Le Courvoisier.

Des petits groupes étaient réunis autour de la dizaine de tables disposées dans la salle. Plusieurs proposi-



Yann Rebuteau, assistant parlementaire (au second plan), Didier Le Gac, député Brest rural, Graziella Melchior, députée de Landivisiau, et Jean-Louis Le Courvoisier, animateur du débat.

CRÉDIT PHOTO : OUEST FRANCE

tions ont été exprimées et seront remontées dans le cadre du Grand débat national comme : davantage de pédagogie et de transparence sur l'utilisation de l'argent des impôts ; un impôt sur le revenu universel, plus progressif, avec davantage de tranches ; une TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) réduite ou nulle pour les produits de première nécessité ; la bais-

se des charges sociales ; revoir toutes les niches fiscales ; revoir la fiscalité des entreprises : à la baisse pour les Petites et moyennes entreprises (PME), à la hausse pour les grands groupes et réorienter le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) vers les PME ; un revenu minimum solidaire pour les conjoints d'agriculteurs.

Concernant l'État, la réduction de la

dépense publique a été évoquée. Mais sur le sujet, les domaines concernés sont difficiles à cerner. La question reste ouverte.

En fin de séance, certains participants ont exprimé leur satisfaction de voir ce Grand débat avoir lieu.

« Cela doit déboucher sur des décisions fortes de la part de l'État », ont-ils exprimé.